

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28748**

### Intitulé

Créateur en arts céramiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut européen des arts céramiques - IEAC Présidente

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

224v verrerie d art, cristallerie d art, céramique d art, vitrail..

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le céramiste d'art, potier, « créateur en arts céramiques », produit en toute autonomie des objets utilitaires, décoratifs et/ou artistiques, qu'il conçoit entièrement ou qu'il réalise, le cas échéant, selon un modèle existant ou un projet de designer.

Il travaille seul dans son atelier ou en association et en réseau avec ses pairs, ou encore en tant que technicien salarié dans un atelier, ou en tant qu'animateur d'atelier spécialisé dans une structure à vocation culturelle ou socioculturelle.

Il maîtrise l'ensemble des disciplines et techniques de mise en œuvre du matériau céramique.

Il possède des références historiques, théoriques, artistiques qui lui permettent d'éclairer les différents paramètres mis en jeu dans la réalisation des objets.

Il tient compte de l'environnement économique et territorial dans lequel il évolue.

Le créateur en arts céramiques :

- maîtrise la mise en œuvre des matériaux : préparation des argiles en fonction des projets, tournage, façonnage selon diverses techniques, préparation de la pâte de coulage (porcelaine, grès, faïence), réalisation de moules en plâtre
- sait traiter les surfaces et les décors : préparation des émaux à partir de minéraux et oxydes, préparation des engobes, application des émaux et engobes, décoration de grand feu et de petit feu, décoration au pinceau, à l'éponge et autres outils spécifiques
- assure la cuisson des pièces : enfournement dans divers types de fours : au gaz, électriques, à bois, primitifs, programmation des cuissons, contrôle des cuissons : en atmosphère oxydante ou réductrice
- gère son atelier et suit le résultat de son activité (selon la situation : en travailleur indépendant ou salarié) : achat des matériaux et des équipements, entretien du matériel, inventaire et gestion des stocks, calcul des coûts, calcul des prix de vente, comptabilité
- assure la promotion, la diffusion et la commercialisation de sa production et de ses créations par l'organisation de son espace de vente, l'élaboration de dossiers de candidature pour des lieux de vente (boutiques, marchés, salons spécialisés, ...), l'élaboration de dossiers de candidature pour la participation à des événements artistiques : galeries, expositions en centres d'art ..., l'organisation de portes ouvertes de son atelier, l'élaboration de documents de communication : site web, invitations, affiches, plaquettes de présentation des produits, catalogues ..., la scénographie d'un espace de vente, dans son atelier, dans une boutique, sur un stand, dans une exposition.

Les capacités attestées :

Maîtriser les différentes techniques de façonnage

Maîtriser les différentes techniques de traitement des surfaces

Maîtriser les cuissons dans divers types de fours

Gérer les contraintes liées au travail : respect des règles d'hygiène et de sécurité, respect des normes environnementales européennes liées aux minéraux utilisés, gestion des espaces de travail, etc.

Gérer les achats et stocks, les frais, les ventes

Organiser sa communication et ses espaces de vente

Mettre en œuvre une scénographie d'exposition

Animer des ateliers d'initiation et de perfectionnement dans le domaine de la céramique

Faire référence à des connaissances historiques et artistiques pour éclairer son travail

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers d'art : Création ou reprise d'entreprise de type TPE

Plasticien

Céramiste d'art, céramiste plasticien, céramiste, animateur d'atelier céramique, médiateur culturel en milieu muséal spécialisé (céramique)

### Codes des fiches ROME les plus proches :

B1201 : Réalisation d'objets décoratifs et utilitaires en céramique et matériaux de synthèse

B1101 : Création en arts plastiques

B1301 : Décoration d'espaces de vente

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

G1203 : Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 3 blocs :

- Compétences techniques et savoir-faire
- Compétences artistiques et culturelles
- Compétences liées à la gestion du travail

Modalités d'accès :

- après un parcours de formation continue : un contrôle continu en 3 étapes réparties sur l'année et une épreuve de fin de parcours (présentation sous forme de soutenance orale de productions personnelles, accompagnée d'un dossier), établissent le niveau de compétence acquis

- après un parcours de VAE : une fois la recevabilité acquise, le candidat doit présenter un ensemble de pièces utilitaires et/ou décoratives et/ou artistiques, ainsi qu'un dossier explicitant son expérience, sa démarche et ses références artistiques.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28748 - Compétences techniques et savoir-faire	<b>Descriptif :</b> Façonnage (tournage, moulage plâtre, coulage, colombins, estampage, modelage, plaque, travail dans la masse) Traitement de surface : Émaux (connaissances théoriques et application), autres techniques de mise en couleur, matières et surfaces, maîtrise du geste pictural et graphique, composition. <b>Modalités d'évaluation :</b> Observation du stagiaire en situation de production Contrôle continu sous forme de 3 entretiens à partir des productions
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28748 - Compétences artistiques et culturelles	<b>Descriptif :</b> Culture dans le champ des arts céramiques et de la création contemporaine Démarche de création et créativité (sens de la mise en place, pratiques transversales - dessin et photo -, autonomie, qualité plastique) <b>Modalités d'évaluation :</b> Observation du stagiaire en situation de production Analyse des productions Questionnements et échanges lors des 3 entretiens
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28748 - Compétences liées à la gestion du travail	<b>Descriptif :</b> Respect des processus de séchage et de cuisson, mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité, tenue des espaces de travail, respect des délais Qualité de rédaction, d'illustration et de mise en page des dossiers Maîtrise des outils informatiques Élaboration d'un budget et calcul de prix <b>Modalités d'évaluation :</b> Observation du stagiaire en situation de production Évaluation d'un dossier « Ligne d'objet » et d'un dossier « Démarche de création »

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- responsable pédagogique (ou formateur) de la Haute École des Arts du Rhin, président du jury - responsable de formation céramique d'un centre de formation - artisan d'art - céramiste professionnel - médiateur culturel - délégué Atelier d'Art de France - directrice de la structure dont 4 sont artisans d'art professionnels dont 6 membres sont extérieurs à la structure
En contrat de professionnalisation	X	

Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2018	X		- responsable pédagogique (ou formateur) de la Haute École des Arts du Rhin, président du jury - responsable de formation céramique d'un centre de formation - artisan d'art - céramiste professionnel - médiateur culturel - délégué Atelier d'Art de France - directeur.trice de la structure dont 4 sont artisans d'art professionnels dont 6 membres sont extérieurs à la structure

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Créateur en arts céramiques" avec effet au 13 décembre 2013, jusqu'au 05 août 2020.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

7 titulaires de la certification en moyenne, par an

##### Autres sources d'information :

[www.arts-ceramiques.org](http://www.arts-ceramiques.org)

e-mail : [contact@ieac.fr](mailto:contact@ieac.fr)

[Institut Européen des Arts Céramiques](#)

##### Lieu(x) de certification :

Institut européen des arts céramiques - IEAC : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Haut-Rhin ( 68) [GUEBWILLER]

IEAC 10 rue Grosjean 68500 Guebwiller

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IEAC 10 rue Grosjean 68500 Guebwiller

##### Historique de la certification :